

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****25163441***

le,

**15 DEC. 2025****Greffé****N° d'entreprise : 0650 771 812****Nom****(en entier) : Umina****(en abrégé) :****Forme légale : Société à responsabilité limitée****Adresse complète du siège : Avenue du Progrès 3, 4432 Ans****Objet de l'acte : Démission**

L'an deux mille vingt-cinq le quatorze novembre, au siège social Avenue du Progrès 3, 4432 Ans
s'est tenu l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société à responsabilité limitée Umina

La séance est présidée par l'administrateur Monsieur Umina Alexandre.

Ces derniers constatent que toutes les parts sociales sont ici présentes ou représentées.
Il signale que la présente assemblée a pour :

ORDRE DU JOUR

=====

- Démissions**RESOLUTIONS**

=====

- L'assemblée générale décide à l'unanimité de démissionner Monsieur Nicosia Benjamin de son poste d'administrateur.

Cette décision prend effet ce jour.

Les associés déclarent, en outre, la présente assemblée valable et irrévocable.

Après lecture et approbation du présent procès-verbal, l'assemblée générale est levée, l'ordre du jour étant épuisé.

Ans, le 14/11/2025

Administrateur
Umina Alexandre

Administrateur démissionnaire
Nicosia Benjamin

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/12/2025 - Annexes du Moniteur belge